

Séance du : 13 JANVIER 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>14</b>	<b>14</b>	<b>10</b>

L'an deux mil dix et le treize janvier, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, maire.

**Date de Convocation**

8.01.2010

**Présents** : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, LAPORTE Christophe, IRIGOYEN Bruno, PAILHAS Michel, FERRER Alain.

Mmes CARRERE Annie, GESTAIN Josiane, BERTHIER Aline.

**Date d'affichage**

8.01.2010

**Absents excusés** : Mmes LOISELLE Elodie, URRICARIET Cécile, Mrs DHUGUES Jean –Louis, DUCASSE Christophe.

**Secrétaire** : Mr LEGRAND Clément.

**Objet de La Délibération : Remboursement dégâts électriques du groupe scolaire.**

Un chèque de 167,91€ et un chèque de 305,94€ ont été perçus par la mairie de l'organisme Goupama pour les dégâts causés par l'orage le 8/10/2009.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'encaissement de la dite somme.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture  
Le :  
Et publication ou notification  
Du :

Ainsi fait et délibéré,  
Les jour, mois, et an ci-dessus.  
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents  
Le Maire,